

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**COMMUNE DE
MONTOIS-LA-MONTAGNE**



PLAN LOCAL D'URBANISME

6.g - Éléments de paysage à protéger



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal de MONTOIS-LA-MONTAGNE en date du 17 septembre 2010

**APPROUVANT
le PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le Maire,
Michel VOLLE

Révision générale du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme approuvée par DCM en date du :	17/09/2010
Modification simplifiée n°1 approuvée par DCM en date du :	12/09/2019
Modification simplifiée n°2 approuvée par DCM en date du :	28/10/2022
Modification n°1 approuvée par DCM en date du :	23/01/2024

ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE A PROTEGER

Neuf éléments du patrimoine local et paysager sont repérés sur les plans de zonage au 1/2000^e et au 1/5000^e du Plan Local d'Urbanisme de MONTOIS-LA-MONTAGNE en tant qu'éléments à protéger. Ils sont **soumis à des prescriptions particulières**.

cf. article L.123-1-7 du Code de l'Urbanisme : "identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection".

1 Ancienne église

Localisation : rue du Général de Gaulle

Intérêt : préservation du patrimoine local

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 11 du règlement de la zone Ua



2 Pigeonnier de l'ancien château

Localisation : rue du Général de Gaulle

Intérêt : préservation du patrimoine local

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 11 du règlement de la zone Ua



3 Calvaire

Localisation : rue du 6 septembre

Intérêt : préservation du patrimoine local

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 11 du règlement de la zone Ub



4 Ancienne cheminée du château (déplacée)

Localisation : rue de la Mine, devant la mairie

Intérêt : préservation du patrimoine local

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 11 du règlement de la zone Ua



5 Haie en périphérie du village

Localisation : à l'arrière de la rue de la Mine

Intérêt : protection du patrimoine paysager, écologique et biologique

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 13 du règlement de la zone A



6 Haie au bord d'un chemin rural

Localisation : près du carrefour-giratoire entre la R.D.181 (route de Rombas) et la R.D.54a (route de Roncourt)

Intérêt : protection du patrimoine paysager, écologique et biologique

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 13 du règlement de la zone A



7 Ripisylve (végétation ruisseau)

Localisation : au bord du ruisseau situé en limite Sud du territoire communal

Intérêt : protection du patrimoine paysager, écologique et biologique

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 13 du règlement de la zone A

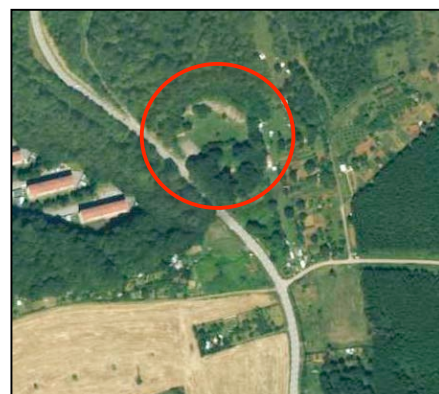
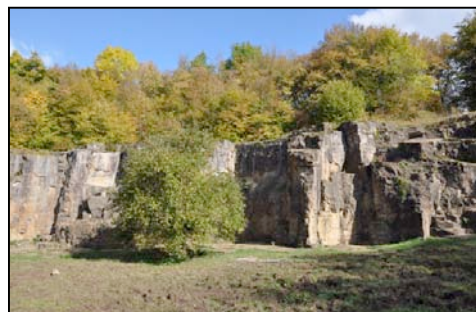


8 Falaise d'escalade

Localisation : route de Moyeuivre

Intérêt : préservation du patrimoine local

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 11 du règlement de la zone N



9 Haie au bord d'un chemin rural

Localisation : en frange Est du territoire communal, au lieu-dit "Fond des Goudrières"

Intérêt : protection du patrimoine paysager, écologique et biologique

Prescriptions particulières : inscrites au P.L.U. à l'article 13 du règlement de la zone A

